



HAL
open science

Sport et développement au Maroc : les incidences de l'organisation du sport sur le développement socio-économique territorial

Loubna Belabbes, Mohammed Marrakchi

► **To cite this version:**

Loubna Belabbes, Mohammed Marrakchi. Sport et développement au Maroc : les incidences de l'organisation du sport sur le développement socio-économique territorial. Sociologie. 2014. hal-01838332

HAL Id: hal-01838332

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01838332v1>

Submitted on 13 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »
Parcours « Management et Communication du Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**Sport et développement au Maroc :
Les incidences de l'organisation du sport sur le
développement
Socio-économique territorial**

Présentés par

BELABBES Loubna
Et
MARRAKCHI Mohommed

Guidant universitaire : Gil, Denis, Directeur de recherche du Master PROJ&TER, Faculté du sport de Nancy I.

Guidant universitaire : Anne, Vuillemin, Directrice du Master PROJ&TER, Faculté du sport de Nancy I.

Septembre 2014

REMERCIEMENTS

A Mr Gil Denis, directeur du Master Proj&ter, notre guidant et tuteur universitaire pour sa disponibilité, ses conseils, ses remarques pertinentes, et pour nous avoir donné l'occasion de participer à cette réflexion sur l'avenir du sport dans les territoires marocains.

A l'ensemble des étudiants, qui par leur réflexion sur l'ensemble des travaux de l'année, nous ont permis d'enrichir ce mémoire.

A Malle SEMEGA, personne ressource, Docteur en Droit, faculté des sciences juridiques économiques et sociales pour avoir accepté de nous accompagner. Son expérience, ses remarques, ses réflexions nous ont apporté une plus-value appréciable.

A Mr Mohamed OUZZIN, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc, qui nous a conforté et encouragé dans notre démarche.

A Mme Amal JANAHA pour ses conseils et soutiens pertinents.

A nos familles respectives, pour l'encouragement, le soutien, et la compréhension. Qu'elles trouvent ici l'expression de toute notre affection et notre gratitude.

A tous nos enseignants des Ateliers d'Innovation Urbaine. En reconnaissance pour la riche formation qu'ils nous ont donnée en Ingénierie Urbaine.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : REGARD SUR LE SPORT, L'ETAT ET LE TERRITOIRE AU MAROC	7
I.1. LE MAROC ENTRE LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :	7
I.2. LE GOUVERNEMENT MAROCAIN :	8
I.3. LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT :	8
I.3.1. Approche constitutionnelle du sport au Maroc :	8
I.3.2. La loi 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports:	9
I.3.3. Organisation et Attributions :	10
I.3.4. Gouvernance Sportive au Maroc :	12
I.4. TERRITORIALITE ET L'ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE :	13
I.4.1. L'organisation du sport en France :	13
I.4.2. L'impact de la décentralisation au service de la territorialité :	14
I.4.3. Collectivités territoriales acteurs fondamentaux du développement	16
I.5. TERRITORIALITE :	17
I.5.1. Territoire et espace géographique :	17
I.5.2. Territoire de vie, territoire aménagé :	17
I.5.3. Territoires, permanence et renouvellement :	18
I.6. SPORT ET TERRITORIALITE :	19
I.6.1. Le sport comme élément d'identité dans un territoire :	19
I.6.2. Le sport dans l'espace géographique et le lien social :	19
I.6.3. Le sport dédié a un territoire donné :	21
CHAPITRE II : LES ENJEUX STRATEGIQUES DU SPORT	22
II.1. Le sport répond-t-il aux axes stratégiques des territoires ?	22
II.2.1 Enjeux du territoire :	22
II.2.1.1. les enjeux économiques :	22
II.2.1.2. Les enjeux éducatifs :	23
II.2.1.3. Les enjeux sanitaires :	23
II.2.1.4. Les enjeux sociaux :	24
II.2.1.5. Les enjeux environnementaux :	24
II.2.1.6. Les enjeux pour l'aménagement des territoires :	25
II.2.1.7. L'image du territoire :	25
II.2.1.8. Les enjeux politiques :	26
CHAPITRE III : VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DU SPORT AU MAROC :	27
III.1. Perspectives avenir :	27
III.1.1. Rôle du MJS	27

III.2. Nouvelle politique sportive territoriale:	28
<i>III.2.1. Politique sportive territoriale:</i>	29
<i>III.2.2. la territorialisation du sport et les nouveaux champs d'intervention :</i>	29
a. La lettre royale :	30
b. Le cadre juridique :	30
III.2.3. Perspectives et les différents enjeux de territorialisation :	31
a. Politique sportive territoriale et l'enjeu politique :	31
b. Politique sportive territoriale et l'enjeu économique :	31
c. Politique sportive territoriale et enjeu social :	31
<i>III.2.4. structuration d'un projet sportif territorial pilote au sein du ministère de la jeunesse et de sports :</i>	32
III.2.4.1. Elaboration d'un projet territorial au Maroc :	32
a. Structuration des projets ministériels:	32
b. Les projets Pilotes du ministère :	33
- Les Différents acteurs	34
- Les objectifs :	35
- Les retombées	35
- Les perspectives :	36
1. L'événementiel international : CAN 2015	36
2. Le Triathlon initiative régionale :	39
CONCLUSION	42
BIBLIOGRAPHIE	44
INDEX DES FIGURES :	46
RESUME	46
ANNEXES (Voire document N°2 ci-joint)	48
1/ Plan d'action présenté au ministère de la jeunesse et des sports Maroc	48
2/ Projet de coopération	48
3/ Projets Pilotes	48

INTRODUCTION

Grâce à son capitale humain, son patrimoine historique, ses ressources naturelles, sa position géographique et son capital touristique, le Maroc est en mesure de garantir la dignité et le bien être à ses citoyens, d'assurer son développement, son rayonnement et d'occuper une position privilégiée parmi les autres pays émergents. En matière de développement et d'action sociale, l'effort du Maroc a été multidimensionnel : dans la santé, dans l'éducation, dans la formation, dans le développement urbain et rural et dans le domaine sportif.

La politique sportive au Maroc a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie gouvernementale dans le secteur sportif. Elle a pour objectifs la promotion, le soutien et la démocratisation des sports pour tous et sur toute l'étendue du royaume.

Depuis 2008 lors des assises nationales des sports, SM le Roi Mohammed VI, à travers sa lettre royale, a mis en place une dynamique de changement et de réformes et déclencher d'importants projets de développement, qui sont les bases d'une économie solide et prospère avec la mise place de projets sportifs territoriaux. Depuis cette date, rien n'a été fait dans ce domaine dans la mesure où la loi du sport au Maroc ne facilite pas la mise en place de ces orientations royales « Loi 30-09 ».

Ce document présente dans un premier temps une lecture de la structuration actuelle du sport et son impact sur les territoires au Maroc. Il suggère dans un deuxième temps la mise en place d'une politique sportive territoriale avec les différents acteurs du sport Marocain, en développant des synergies entre ces derniers.

Ainsi ce document permet de comprendre les enjeux stratégiques du sport et son impact politique, économique, social, touristique et environnemental, avec une analyse plus approfondie sur le rôle du ministère de tutelle « Ministre des sports » dans le cadre de ses projets sportifs et l'absence de la structuration territoriale.

Dans ce cadre, la commande ministérielle, d'intégrer une politique sportive territoriale novatrice, doit répondre aux nouvelles attentes et aux nouvelles missions des projets sportifs et culturels. Cette nouvelle vision sportive doit prendre en compte le découpage géographique marocain, en s'inspirant du modèle français dans la territorialisation du sport.

Si le Maroc connaît un développement relatif au niveau de l'organisation territoriale, il existe une absence en matière de sport et territorialité qui devrait constituer

l'une des exigences modernes pour le développement du sport dans les collectivités territoriales.

Notre approche tentera de prendre en compte les territoires sportifs existant sur la base de la carte mise sur pied par le département de tutelle mais également par les autres intervenants économiques et sociaux qui sont en rapport avec les activités sportives. Aussi la description des attributions des délégations provinciales contribue à déterminer l'étendue de l'identité et l'aménagement du territoire. Est-il possible d'évoquer malgré cette nouvelle approche une identité sportive territoriale ???

La nouvelle politique sportive au Maroc, que nous proposons de réaliser, s'inscrit dans une perspective politique de l'action publique. Nous nous attacherons principalement à la structuration des échanges politiques entre ces acteurs multiples.

Au Maroc, le sport et la territorialité sont perçu comme une vision et une approche nouvelle, ce qui nous pousse en toute logique à une problématique de travail : quel est le rôle de l'Etat pour piloter un projet de société ? Et comment une politique sportive adaptée aux territoires peut – elle développer l'organisation du sport au Maroc ?

CHAPITRE I : REGARD SUR LE SPORT, L'ETAT ET LE TERRITOIRE AU MAROC

I.1. LE MAROC ENTRE LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :

Généralement l'activité physique est en rapport direct avec le territoire : emplacement géographique, environnement climatique et les espaces physiques sont autant d'éléments qui favorisent et contribuent à la fois au développement des activités physiques mais également au rayonnement des territoires. A ce titre, le Maroc fait parti de ces nombreux Etats qui ont opté pour le choix d'un développement économique, humain et sportif en recourant à une politique territoriale décentralisée en se dotant des moyens humains mais également des infrastructures sportives.

Ainsi, le littoral marocain qui s'étend à plus de 3500Km se présente comme un espace complexe, diversifié permettant la pratique de plusieurs disciplines sportives suivant les zones géographiques, exemple de sport de glisse (sur le sable) au sud, le sport nautique au nord, le sport nature au moyen atlas. Cette richesse à permis au gouvernement Marocain de développer le sport touristique dans certaines régions.



Figure 1 : Carte du Maroc sur le net

I.2. LE GOUVERNEMENT MAROCAIN :

La loi fondamentale du Royaume confère au gouvernement marocain, à travers le Ministère de la jeunesse et de sports, des attributions conséquentes et importantes relatives à l'organisation et le fonctionnement du sport sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le développement du sport est considéré comme un des leviers dynamiques, mais également avec la culture des piliers pour le renforcement de l'identité nationale. Ils contribuent aussi au rayonnement international du Royaume.

A cet égard, l'accent est mis sur les valeurs universelles comme le rapprochement des peuples et des civilisations, la liberté, la citoyenneté, la bonne gouvernance et les valeurs sociales et humaines.

I.3. LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT :

Dans ce cadre cette partie sera consacrée à l'étude du cadre juridique, de l'organisation, des attributions du ministère de la jeunesse et des sports ainsi que la gouvernance du sport au Maroc.

Le sport était/est en grand besoin d'un arsenal juridique pour développer et régler la politique du sport au Maroc, il s'est inspiré de la législation française et également des normes internationales. Ce cadre s'articule autour de la bonne gouvernance, la formation, les infrastructures et l'adhésion des collectivités locales.

Les textes juridiques soulignent l'importance du sport dans la construction d'une société moderne vu que le secteur est basé sur des valeurs nationales, de citoyenneté, de développement humain, l'éducation, la culture et la santé.

Ces textes se sont concrétisés par l'élaboration de l'article 33 de la constitution et de la loi 30-09, et qui ont pour objectif de faire du sport un fondement du modèle sociale marocain et un facteur de rayonnement du Maroc à l'échelle locale, nationale et internationale.

I.3.1. Approche constitutionnelle du sport au Maroc :

Dans le souci d'inciter et d'insérer la jeunesse marocaine dans la vie active et associative, le constituant a établi depuis 1962 des facilités d'accès à la culture et au sport.

Ainsi l'article 33 de la constitution stipule :

« Il incombe aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures appropriées en vue de :
Etendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays ;

Aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative et prêter assistance à ceux en difficulté d'adaptation scolaire, sociale ou professionnelle ;
Faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant. »¹

En s'inspirant des dispositions constitutionnelles, plusieurs textes législatifs et réglementaires sont adoptés pour déterminer les modalités de participation de jeunes, à travers les activités physiques et sportives, au développement économique, social, politique et culturel tant sur le plan régional, communal que national.

1.3.2. La loi 30-09 relative à l'éducation physique et aux sports:

La loi 30-09 est certainement celle qui a le plus marquée les esprits par le débat qu'il a suscité entre les différents acteurs sportifs, notamment entre les partisans de la continuité et ceux qui prônaient une mise à plat ou une véritable révolution du mouvement sportif.

Les arguments de ces derniers consistent à faire du sport une activité physique et sportive mais également une activité sociale et populaire, profitant à tous les marocains notamment ceux du monde rural dépourvu pratiquement d'installations sportives.

Par ailleurs, la loi 30-09 promulguée par Dahir en date du 24 août 2010 et prit pour application par décret n°2-10-628 en date du 04 novembre 2011, cette loi a introduit pour la première fois au Maroc les notions de société sportives afin de conférer une nouvelle forme d'organisation et de fonctionnement au sport d'élite. Aussi en codifiant et en consacrant un chapitre entier au sport paralympique, l'Etat marocain veut inclure dans la pratique du sport toutes les forces vives de la nation s'inscrivant dans le développement sur le sport, le gouvernement marocain veut faire de cette activité l'un des premiers :

« Jalon dans le processus d'édification d'une société démocratique et moderne, processus qui constitue l'un des grands projets de société [...] Le sport revêt une importance essentielle pour toute société aspirant à répandre les valeurs de patriotisme, de citoyenneté, de solidarité et de tolérance. Il constitue à ce titre un levier de développement humain et d'épanouissement de toute personne... »²

Il reste, toute fois, à l'Etat à travers le Ministère de la Jeunesse et des sports de se doter des moyens organisationnels et fonctionnels pour l'exécution effective de son projet.

¹ Constitution du Maroc de 2011 Article 33

² La loi 30-09 Relative à l'éducation physique et aux sports.

1.3.3. Organisation et Attributions :

L'autorité gouvernementale chargée de la jeunesse et des sport a pour mission, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, d'élaborer et de mettre en œuvre une politique gouvernementale dans le domaine d la jeunesse et des sports, de la protection de l'enfance et de la promotion féminine. Et parmi ces attributions :

- « Améliorer et généraliser l'action associative de la jeunesse et de l'enfance afin de garantir la protection de la jeunesse et son intégration dans la société ;
- Assister et développer la politique régionale dans le domaine de la jeunesse, de l'enfance et de la femme ;
- Sensibiliser à l'importance du sport dans l'économie nationale et inciter les acteurs économiques à contribuer à son développement ;
- Etablir des études de recherches susceptibles de promouvoir et de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse et de l'enfance.
- Encourager une politique de collaboration et de coopération dans le domaine sportif sur les plans national et international ; »³

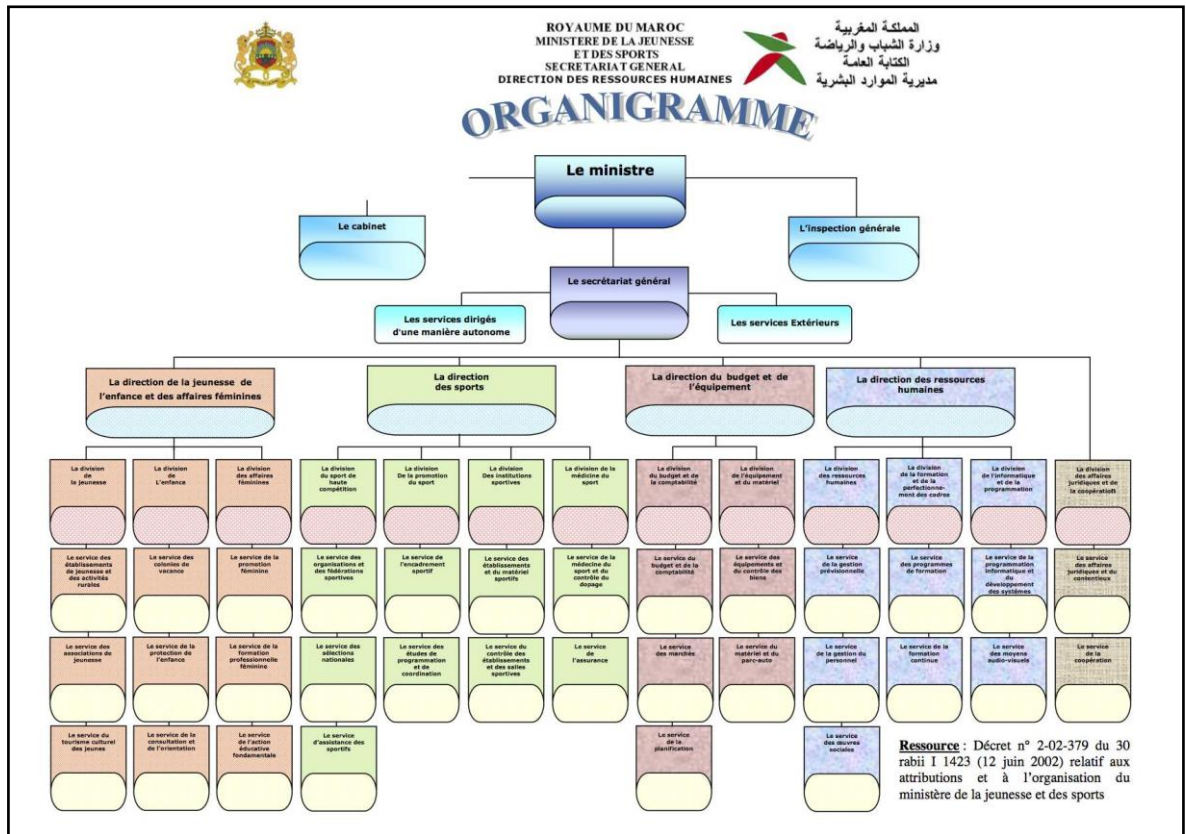


Figure 2: Organigramme MJS. Site du MJS

Le ministère de la jeunesse et des sports comprend, outre l'administration centrale, des services extérieurs, sous le non de délégations provinciales.

3 Site du ministère de la jeunesse et des sports

Les attributions et l'organisation des services extérieurs du ministère de la jeunesse et des sports sont fixées par un arrêté ministériel.

Ses services extérieurs disposent de soixante dix (77) délégation provinciales dans seize (16) régions sur toute l'étendue du territoire :

	Régions	Délégations
1	Région de rabat salé-zemmour-zaer	Délégation de Rabat Délégation de Salé Délégation de Temara Délégation de Touarga Délégation de Khemissat
2	Région du Grand Casablanca	Délégation de Mohammedia Délégation de Casa-Anfa Délégation de Casa-Ainsebaa Délégation de casa-Marslitan Délégation de Casa-Bernoussi Délégation de Casa-Ben Msik Délégation de Madiouna
3	Région Taza-Al Hoceima-Taounate	Délégation de Taza Délégation de Garssif Délégation d' Al Hoceima Délégation de Taounate
4	Région de Sous-Massa-Darâa	Délégation de Zagoura Délégation de Taroudante Délégation d'Agadir Délégation de Chtouka Ait Baha Délégation d'Ouarzazate Délégation de Tiznit Délégation de Sidi Ifni Délégation de Tinghir
5	Région de Tadla-Azilal	Délégation d'Azilal Délégation de Ben-Mellal Délégation de Lafikh Ben Saleh
6	Région de Guelmim-Es-Semara	Délégation de Kenitra Délégation de Layoune Délégation de Tarfaya

	Régions	Délégations
7	Région de Marrakech-Tansift-Al Haouz	Délégation de Chichaoua Délégation d'Essaouira Délégation de Marrakech Délégation de Haouz Délégation de Kallaa Sraghnas Délégation d'Erhmna
8	Région de Fès-Boulemane	Délégation de Fès Délégation de Essmara Délégation de tata Délégation de tantan
9	Région de Gharb-Chrarda-BeniHssen	Délégation de Kénitra Délégation de Sidi Slimane Délégation de Sidi Kacem

10	Région de Laâyoune-Boujdour-Skia El Hamra	Délégation de Boujdour Délégation de Layoum Délégation de Trafya
11	Région de Meknès-Tafilalet	Délégation d'Ifrane Délégation de khenifra Délégation d'Errachidia Délégation de Meknes Délégation de Midelt Délégation de Haje
12	Région de l'Oriental	Délégation d'Oujda Délégation de Berkane Délégation de Driouech Délégation de Figuig Délégation de Jerada Délégation de Nador
13	Région de Doukala-Abda	Délégation d'El Jadida Délégation de Sidi Bennour Délégation d'El Youssoufiya
14	Région de Chaouiy-Ourdigha	Délégation de Khouribga Délégation de Settatt Délégation de Berchid Délégation de Ben Slimae
15	Région de Tanger- Tétouan	Délégation d'El Fahs Anjra Délégation de Tanger Délégation d'Ouezzane Délégation de Tétouan
16	Région de Ouad eddahab-Lagouira	Délégation de Ouad eddahab (Dakhla)

Figure 3 site du ministère de la jeunesse e t des sports
<http://www.mjs.gov.ma/fr/Page.132/sites-délégations>

1.3.4. Gouvernance Sportive au Maroc :

Le concept de gouvernance résume quelque proposition d'analyses dans la littérature :

- « la gouvernance met en jeu un ensemble d'institutions et d'acteurs qui proviennent à la fois du gouvernement et du reste de la société ;
- La mise en réseau de la gouvernance suppose et traduit un degré élevé d'interdépendance entre les participants comme dans toutes les situations qui présentent un problème d'action collective ;
- La gouvernance part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'état, par de nouvelles techniques de gouvernement qui remplacent le contrôle par la coordination et l'orientation.
- Cette mise en réseau tend à effacer les frontières et les responsabilités entre les secteurs public et privé dans la quête de solutions aux problèmes économiques et sociaux. »⁴

⁴ Le concept de la gouvernance de Robbert JOUMARD ; INRETS Novembre 2009

Gouvernement et gouvernance deux notions fortement connectées :

	Gouvernement L'ETAT	Gouvernance COLLECTIVITES LOCALES
Champs	Affaires publics	Affaires collectives
Esprit	Hiérarchique	Démocratique
Démocratie	Représentative	Participative
Décision	Ordre et autorité	Négociation et dialogue
Finalités	Maintien de l'ordre et sécurité	Innovation, créativité et diversité
Cible	Peuple	Société civile
Valeurs	Egalité, fraternité	Equité et responsabilité
Qualité	Travailleurs / Citoyens	Consommateurs / citoyens

A cet effet, la gouvernance sportive au Maroc constitue une préoccupation majeure, le gouvernement s'inscrit effectivement dans le concept de gouvernance sportive, mais sans définir les modalités pratiques, pour une approche politique sportive territoriale, pour les collectivités locales.

Au Maroc on ne peut réussir à court terme cette approche territoriale qu'à travers le ministère de l'intérieur, le ministère de l'éducation nationale, et le ministère de tutelle.

Il existe des enjeux multiples et complexes, qui s'inscrivent dans cette optique citée ci-dessus, dans une réforme à l'échelle économique, sociale, politique et territoriale.

I.4. TERRITORIALITE ET L'ORGANISATION DU SPORT EN FRANCE :

L'organisation du sport français, un modèle pour s'inspirer dans la décentralisation et la territorialisation du sport.

I.4.1. L'organisation du sport en France :

« Depuis plus de 20 ans l'organisation administrative de la France a évolué. L'environnement social et économique du sport également. Comme une réponse à la mondialisation, la France redécouvre ses territoires, leur donne des pouvoirs, des moyens. Au moment où les territoires deviennent de nouveaux lieux d'initiatives comment peuvent-ils aussi être des territoires d'initiatives sportives? Comment dynamiques fédérales et dynamiques territoriales peuvent-

elles se conjuguer au service des besoins de la population française ? » HENRI SERANDOOUR⁵

«Le sport, fait de société, évolue avec la conjoncture économique, sociale et environnementale [...] la rédaction de la dette publique et la prochaine loi de décentralisation témoignent d'évolution profondes de trois financeurs historiques de sport (ménages, collectivités territoriales, Etat) »⁶ Jean-Paul DENANOT.

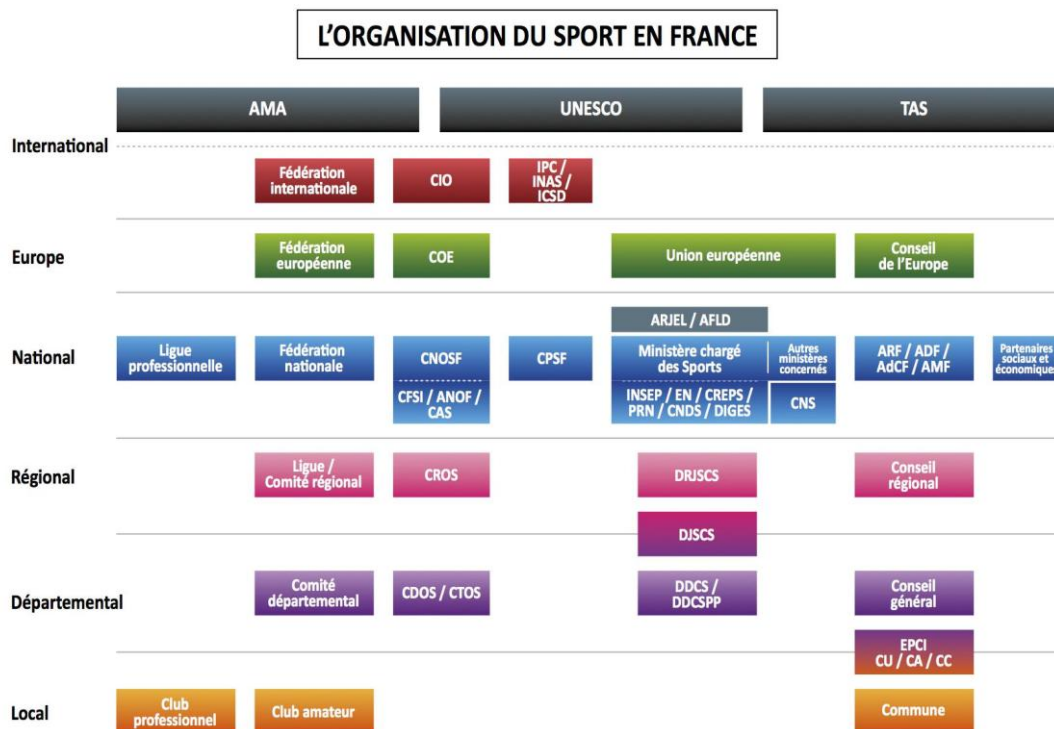


Figure 4: site du comité national olympique du sport français.

1.4.2.L'impact de la décentralisation au service de la territorialité :

« La décentralisation est un système d'administration consistant à permettre à une collectivité humaine (décentralisation territoriale) ou à un service (décentralisation technique) de

⁵ Politique sportives fédérales et politiques territoriales. Etat des lieux et perspectives .comité national olympique et sportif français. GERARD SANZ / MAIRIE DE PARIS

⁶ Quelle organisation demain pour le sport limousin ? Quelles adaptations territoriales pour le mouvement sportif du limousin face aux enjeux de demain ? Observatoire du sport en territoires limousins. Janvier 2013

s'administrer eux-mêmes sous le tutelle de l'Etat, en les dotant de la personnalité juridique, d'autorités propres et de ressources. »⁷

« Cette (évolution silencieuse des territoires) est en passe de modifier durablement les cadres d'action traditionnels. Le mouvement sportif doit impérativement en tirer toutes les conséquences s'il veut continuer à jouer pleinement son rôle d'acteur privilégié du développement du sport [...] ont atteint un seuil, d'ancrage locale et un niveau d'organisation suffisants pour souhaiter assumer des compétences plus lourdes, parfois en lieu et place de l'état [...] l'originalité de la démarche réside dans le principe d'expérimentation : une collectivité pourra prendre l'initiative de demander à exercer une compétence. Cette méthode de décentralisation [...] le sport est concerné par ses nouveaux transferts de compétences.

Le Comité national olympique et sportif français a opté pour la voie de l'évolution et de l'adaptation aux nouveaux contextes, afin de développer le sport associatif, l'égalité d'accès des citoyens aux pratiques sportives, la cohésion sociale et le développement économique des territoires »⁸

Décentralisation: scénarios et enjeux

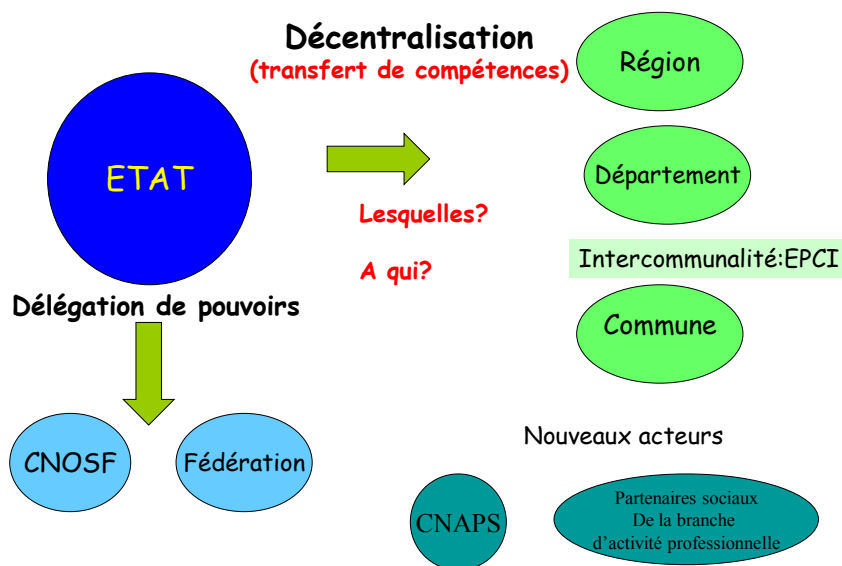


Figure 5 : La décentralisation. <https://campusvirtuel.smbh.univ-paris13.fr>

« Le sport et la décentralisation : la notion est non seulement une question de pratique individuelle, mais relève aussi du choix de vie de chacun. La question de l'organisation du sport relève évidemment de choix politiques de la nation. Relation entre les deux au même titre

⁷ La décentralisation. <https://campusvirtuel.smbh.univ-paris13.fr>

⁸ Publication du comité national olympique et sportif français. Le sport, acteur incontournable de l'aménagement du territoire. Mission développement des activités

que l'organisation de la citoyenneté, ne donc qu'être compliquée voire conflictuelle. » Patrick BAYEUX⁹

1.4.3. Collectivités territoriales acteurs fondamentaux du développement

« A partir de la loi de décentralisation de 1982, les collectivités territoriales deviennent des structures décentralisées de l'état en étant dotées d'une autonomie administrative. Aujourd'hui, il est possible de distinguer parmi les collectivités territoriales : les régions, les départements et les communes. Leur pouvoir de décision réside en un conseil de représentations élus par les citoyens : le conseil régional (région), le conseil général (département), et conseil municipal (commune).

Aux côtés du tourisme et de la culture, le domaine sportif fait figure d'exception puisqu'il relève d'une compétence partagée entre différentes collectivités territoriales.

Au niveau communal, les communes sont le premier financeur public du sport en France, même si aucun texte ne les oblige intervenir dans le domaine sportif, à l'exception de la prise en charge des équipements nécessaires à la pratique de l'éducation physique et sportive. Concernant le secteur sportif, leurs axes d'intervention peuvent être :

- Le soutien aux associations locales
- L'animation sportive notamment dans le cadre de l'école municipale des sports
- La construction et la gestion des installations sportives communales
- Le soutien à l'organisation de manifestation sportives »¹⁰

Une mise en œuvre d'une stratégie relationnelle avec les parties prenantes :

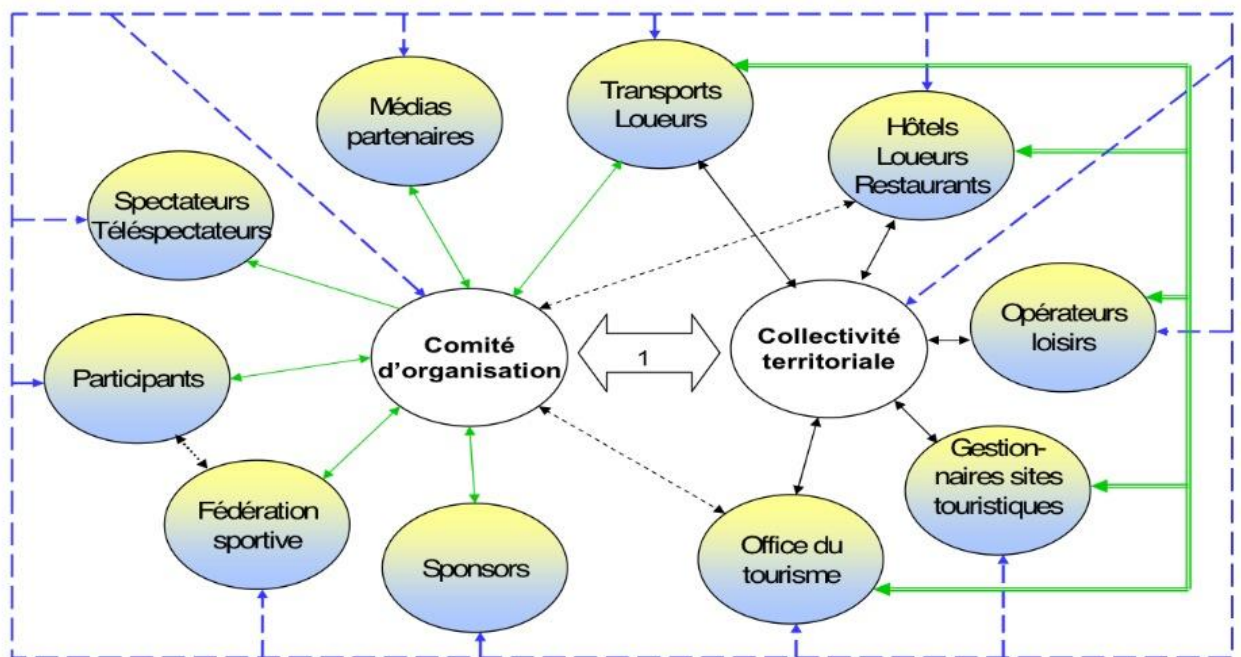


Figure 6 : Partie prenantes d'un événement sportif et développement du territoire: perspectives relationnelle « Alain FERRAND » université Lyon 1-CRIS

⁹ Le sport et les collectivités territoriales. Patrick BAYEUX. ISBN : 978-2-13-062592-6. 2013

¹⁰ Fiche « acteurs » Les collectivités territoriales aux services du sport. Mars 2011

I.5. TERRITORIALITE :

La territorialisation permet à la société d'avoir une identité qui renvoie également à une épaisseur historique, sociale, économique et sportive.

« La notion de territoire se situe au cœur de la problématique de recherche en géographie, en aménagement et urbanisme. Cette notion renvoie à la relation que les hommes, par l'intermédiaire des groupes sociaux qu'ils peuvent former (sociétés complexes), entretiennent avec un espace donné, celui dans le quel ils vivent et se déplacent, et qui forme leur cadre de vie. Ces relations correspondent à la fois à des rapports de production-les activités les hommes-et aux rapports sociaux qui s'inscrivent plus particulièrement dans cet aspect. »¹¹

Cette logique politique se rencontre ainsi dans un cadre géographique ou s'inscrit l'activité sportive et culturelle et le cadre de vie des individus en société.

Donc l'usage du mot « **Territoire** » s'est largement imposé ces derniers temps face à ceux « 'd'espace' » et du « 'milieu' ».

Le processus du territoire appartient à son identité et un lieu bien déterminé et se fonde dans les pratiques sportives, culturelles et d'organisation, de gestion, d'administration, d'aménagement, du développement d'une société dans un l'espace sur lequel elle vit et agit.

I.5.1. *Territoire et espace géographique :*

« C'est un large usage en science humaines, l'expression "espace géographique" est une création spécifique des géographes. Elle s'emploie pour désigner toute portion de l'espace terrestre définie par ses combinaisons physiques, économiques et sociale, ou bien des espaces présentant des caractères de similitude : espace montagnards, espaces ruraux, espaces industriels »¹²

I.5.2. *Territoire de vie, territoire aménagé :*

- « Ces deux grandes approches du territoire reposent sur deux éléments essentiels :
- Un territoire de vie et territoires fonctionnels, il s'agit d'une part des aires d'influence ou de couverture (Journaux), et d'autre part des aires de service (Hôpitaux) et des aires d'attraction

¹¹ Etude faite aux laboratoires territoriaux, villes, environnement et société. Sciences humaines et humanité géographique et aménagement-urbanisme... Directeur : Didier Paris Professeur (2005 Lille)

¹² Ministère de l'éducation nationale, la jeunesse et de la vie associative (Dgesco-IGEN). Générales-BO spécial n°9 du 30 Septembre 2010 Géographie : la notion du territoire.

(Mobilités).ces territoires de vie peuvent coïncider avec les limites des territoires administratifs.

- Un Territoire de gestion et un territoire administré : se sont des découpages de l'espace dans un objectif de décision, de gestion et d'administratif. Les territoires peuvent correspondre en une structure politique, publique, (les administrations) ou privée (entreprise) »¹³

1.5.3.Territoires, permanence et renouvellement :

- « Des héritages de territoires qui portent encore des identifiées culturelles sportives et autres.
- Des territoires nouveaux par rapports aux transformations de l'espace géographique (pays, communautés de communes, communautés urbaines, communauté d'agglomération)...
- Territoires, appartenances et identités : c'est des marqueurs de la territorialité est la capacité à façonner une identité et à susciter un sentiment d'appartenance. Dans un espace géographique caractérise par l'interpénétration des niveaux d'échelles, du local au mondial, l'habitant, territoriales, emboîtées, non exclusives les unes des autres, et fondent son identité propre. »¹⁴

Dans cette optique on peut distinguer deux types de territoires : un **territoire vécu** ou se construit l'identité à travers la territorialité. Et un **territoire prescrit** ou se rencontre l'espace d'une collectivité territoriale avec un projet collectif qu'il soit culturel ou sportif.

Après plusieurs lecture, on constate que le territoire se distingue par l'implication des individus au sein d'une collectivité, et émerge d'un développement qui se traduit par l'épanouissement de l'individu et le cercle de sociabilité, et cette organisation émane d'un environnement au sens de cadre de vie.

Un cadre de vie se met au service du bien être du public ou se construit le territoire par le développement et la mise en valeur de multiples facteurs économiques, humains, social, culturel et sportif.

Selon une étude canadienne il n'existe pas de définition simple de cadre de vie par contre elle envisage l'environnement des personnes en deux catégories :

L'environnement physique : l'aménagement, le mobilier, le climat, la faune, la flore, équipements et infrastructures sportives et les services mis à disposition.

L'environnement social : voisinage, associations, principes d'actions, être humains, culture et sport.

¹³ Ministère de l'éducation nationale, la jeunesse et de la vie associative (Dgesco-IGEN).
Générales-BO spécial n°9 du 30 Septembre 2010 Géographie : la notion du territoire.

Il se caractérise dans un cercle riche et diversifié dont le lien sociale, les activités sportives et culturelles et autres, tous ces éléments participent au bien être de la société.

Quand on évoque le bien être de la société on est automatiquement dans la qualité de vie qui est en lien logique et sensible avec les territoires. On participe directement et indirectement au développement et au rayonnement des territoires. Par ricochet le bien être environnementale, social, économique et sportif.

On se demande quel lien peut-on établir par rapport à la situation au Maroc ?

I.6. SPORT ET TERRITORIALITE :

Dans les sociétés connues par la culture sportive, le sport est devenu un fait de société, ces dimensions n'ont cessé de s'élargir à différents niveaux : éducatif, social, économique, médiatique et sportif. Le bien être et santé prennent également toute la place dans cette approche d'où des nouvelles offres et de nouvelles acteurs ;

I.6.1. Le sport comme élément d'identité dans un territoire :

La mise en place d'une politique sportive sur un territoire est confrontée à deux intérêts : celui de la population et celui de l'identité de l'espace où elle vit. Dans le meilleur des cas, la conjonction des deux aboutit à une harmonie des pratiques sportives sur le territoire. L'exemple du nord du Maroc sur la méditerranée une immense émergence des sports nautiques grâce à une exploitation de toute la rive côtière méditerranéenne menue d'infrastructures spécifiques aux sports nautiques et aux sports aquatiques de loisirs (planche à voile, surf, jet-ski....) cette approche n'est pas la conséquence territoriale.

On peut dire que le sport évolue et change en lien direct avec l'espace géographiquement et la société.

I.6.2. Le sport dans l'espace géographique et le lien social :

L'espace géographique bénéficie de retombées positives quand son image et son identité est bien présentée. Dans ce cadre le sport est un moyen pour entraîner des effets sur le territoire au profit de ses habitants.

A cet effet,

« Le sport devient de fait un organisateur des territorialités urbaines donc un objet géographique fort intéressant. La géographie permet par conséquent d'étudier les localisations des lieux sportifs de même que leurs modes d'intégration et d'implantation dans leurs milieux

d'insertion. Il est également possible, grâce à cette discipline, de retracer l'histoire d'un sport ou d'un lieu de pratique. »¹⁵

Par ailleurs, le sport dans un espace constitue un vecteur social qui contribue au maillage du territoire. Ainsi, les activités sportives participent à la promotion et au développement des liens sociaux.

C'est ce qui résulte du document publié par le parti socialiste (PS) en guise de réflexion sur les effets du sport sur le lien social :

« Le sport est une institution qui favorise l'apprentissage des valeurs fondamentales à la vie en société. Il revêt bien une dimension sociale par la diffusion des valeurs telles que le respect et d'autre, la responsabilité ou encore la solidarité qui contribuent à l'intégration sociale et citoyenne »¹⁶

Au Maroc, la réalité se présente autrement, ainsi contrairement aux pays à vocation sportive le rôle du sport dans l'aménagement au sein des collectivités locales est relatif.

En principe les collectivités locales ont pour vocation de représenter une cohésion géographique, culturelle, économique, sociale et sportive.

Le Maroc en s'inspirant d'autres législations, le sport aurait pu produire des effets importants sur la population et la population locale :

- La pratique du sport peut influencée sur la structuration des collectivités locales ;
- Le sport quand il est intégré à une collectivité par ces espaces libres pour les pratiques de loisirs, et ces espaces verts engendre un équilibre territorial par rapport à la collectivité ;
- Le maintien des équipements valorisant le patrimoine entre autre les infrastructures sportives, valorise l'image de la collectivité.

¹⁵ Les nouvelles territorialités du sport dans la ville- sous la direction de SYLVAIN LEFEBVRE, ROMAIN ROULT et JEAN-PIERRE AUGUSTIN- Collection Géographie Contemporaine- 2013 Presses de l'Université du Québec. ISBN 9782-2-7605-3670-8

¹⁶ Pour une politique du sport au service des citoyens et des territoires – disponible à cette adresse <http://www.parti-socialiste.fr/congres/contribution/thematique/pour-une-politique-du-sport-au-service-des-cityens-et-des-territoires>.

Les collectivités locales en France contrairement au Maroc assument la responsabilité de plus de 80% des équipements sportifs, elles s'investissent dans la politique sportive et interviennent par le financement des équipements sportifs et des associations ainsi que l'organisation des manifestations sportives.

1.6.3. Le sport dédié a un territoire donné :

On peut toucher le bien être de l'individu par la pratique sportive quelle que soit sa nature, compétition, animation sportive ou loisirs. Ce qui crée une dynamique collective et participe à l'attractivité et le rayonnement d'une ville. Le sport à travers la compétition ou autre met les atouts la ville et la collectivité en valeur.

L'exemple du sud Maroc, plus précisément Dakhla est devenue depuis quelques années, l'un des sports les plus réputés au monde de la glisse, l'un des meilleurs sports de kitesurf au monde, surtout par ses vents très favorables. Elle accueille chaque année des festivals internationaux et des grands champions internationaux des sports de glisse.

La réflexion de l'identité sportive d'une ville, sa constitution sur le plan sociopolitique et sa valorisation géographique généralement bien limitée, procure une place très importante à l'ancrage territorial de l'identité sportive locale. On peut dire autrement que l'image de marque de la ville ou la collectivité née à travers l'identité sportive.

CHAPITRE II : LES ENJEUX STRATEGIQUES DU SPORT

II.1. Le sport répond-t-il aux axes stratégiques des territoires ?

Les territoires sont confrontés à l'évolution des besoins des habitants grâce aux nouveaux publics, nouveaux équipements, nouvelles pratiques et de nouveaux sports. Les collectivités locales sont confrontées à cette réforme qui contribue à une vraie politique territoriale.

Pour contribuer à cette politique sportive territoriale, on néglige souvent les stratégies du territoire. Le sport et l'action publique s'associent à une même logique et aux mêmes objectifs qui agissent sur les grands enjeux du développement territorial.

En matière de développement du sport, il existe plusieurs champs d'interventions, le quartier, la collectivité, la commune, la région, en plus des espaces sportifs, des milieux naturels et des équipements qui sont des facteurs qu'il faut prendre en compte, en matière de stratégie de politique sportive. Tous ces lieux connaissent une palette de sports qui touchent de plus en plus un public large et diversifié, et dont les besoins diffèrent.

A cet égard, le sport attire des citoyens dont la majorité pratique ou non une activité sportive, il contribue à l'épanouissement personnel et promet une participation active de la société, ce mouvement sportif fait l'objet de différentes enjeux : socio-économique, d'éducation, de santé, d'image territoriale, d'aménagement du territoire, environnementale et touristique.

II.2.1 Enjeux du territoire :

Pour le territoire, le développement de la pratique sportive représente des enjeux à la fois à plusieurs échelles :

II.2.1.1. les enjeux économiques :

Quelque soit le niveau de la pratique sportive, le sport est devenu un secteur qui crée autour de lui une activité économique très développée. Toute pratique sportive est un véritable marché d'équipements et matériels sportifs qui génèrent des offres, des emplois et des revenus importants. La compétition sportive et l'événementiel sportif en font partie.

A court terme, la pratique sportive quotidienne fait vivre le commerce local, et l'offre du travail aux animateurs sportifs locaux. La compétition sportive au moins à partir d'un certain niveau sur un territoire peut avoir des retombées économiques sur les commerçants, l'hôtellerie, les transports et autres.

A long terme, l'image de la collectivité, sa dynamique sportive et les événements sportifs qu'elle accueille favorisent une organisation des synergies et des économies qui créent des revenus supplémentaires par le biais du sport :

- Offre de pratique pour divers publics
- Offre de spectacle sportif (événements sportifs)
- Offre de matériels et d'équipements sportifs
- Offre et création d'emplois (éducateurs sportifs)
- Offre de terrains de sports de proximité (infrastructures locales)
- Offre de nouvelles pratiques (sport de nature, sport de glisse et sport de loisirs)
- Offre une attractivité touristique

Ainsi le développement économique est souvent vu sous l'angle du tourisme sportif, qui est une source de richesse et d'emplois directs. L'attractivité touristique repose sur des territoires qui attirent les visiteurs qui sont souvent intéressés par les activités de loisirs (VTT, randonnées, escalade, sports aquatiques plein air, ski, la chasse, la pêche...). Et à long terme on peut toucher l'importance du secteur économique lié au tourisme sportif, en s'adaptant à la demande et à la fréquentation des touristes.

II.2.1.2. Les enjeux éducatifs :

La collectivité a aussi la compétence de participer à l'éducation de ses citoyens par les programmes culturels et sportifs ainsi que les structures éducatives et socio-éducatifs. Pour répondre aux besoins spécifiques de sa population (enfants, adolescents, troisième âge, handicapés...)

L'éducation apparaît aussi dans l'obligation d'accès à différentes disciplines sportives pour le public scolaire. Par la rencontre du ministère de l'éducation nationale et le ministère de la jeunesse et des sports sur le plan local, cet enjeu éducatif se traduit dans la pratique des activités physiques et sportives.

II.2.1.3. Les enjeux sanitaires :

La santé de la population et le bien être physique, font parties des services publics des collectivités locales. Elles doivent jouer un rôle dans la qualité de vie de ses citoyens : lutte contre le stress, contre la sédentarité, le vieillissement, la recherche d'une vie équilibrée (travail, sport, activités personnelles)

La pratique sportive est aussi contrôlée médicalement dans les structures scolaires (maternelle, primaire) par la médecine scolaire, le contrôle médical couvre aussi les sports de compétition (clubs) qui est assuré par les centres médico-sportifs locaux.

II.2.1.4. Les enjeux sociaux :

« La pratique sportive a d'importance répercussions sur la vie quotidienne des habitants et dans leurs relations entre eux.

Celle-ci en effet favorise :

- La communication entre les habitants ;
 - Leurs relations, en formant un lien entre les générations, et entre les différentes cultures ;
 - L'intégration des habitants par des activités communes ;
 - La prévention, la réinsertion, la lutte contre la délinquance entraînant le respect des équipements et de l'environnement par leur appropriation et leur fréquentation. »¹⁷
-
- Cohésion sociale
 - L'accès au sport pour tous

En effet, le sport favorise le lien social, surtout chez les jeunes qui retrouvent à travers le sport une porte d'entrée pour développer certaines valeurs : respect des règles, citoyenneté ...

II.2.1.5. Les enjeux environnementaux :

L'attractivité des territoires a un impact sur les milieux naturels. Le sport et le citoyen doit être sensibilisé de plus en plus pour le respect des milieux dans lesquels il pratique à titre individuel ou collectif.

Les activités de plein air ont un intérêt éducatif qui permet une sensibilisation à l'environnement. Ces pratiques des sports de nature représentent des leviers d'aménagement et de développement touristique des territoires. A l'instar des parcours de santé, des pistes cyclables, randonnées, VTT...etc. Les sports de nature contribuent à l'attractivité des territoires.

Ces activités veillent en parallèle à la protection de ces parcours, et assurent l'aménagement du territoire pour les pratiquants.

Le sport de plein air intègre aussi les sport automobile, l'aviation, la moto d'où l'impact environnemental est de taille qui s'interroge sur l'usage et la prévention des espaces naturels, voire même les risques pour les pratiquants et pour le milieu.

¹⁷ Les politiques sportives territoriales de Jean Monneret. COLLECTION SPORT+ENSEIGNEMENT. ISBN : 2-7114-1352-7

II.2.1.6. Les enjeux pour l'aménagement des territoires :

Le maillage sportif du territoire repose sur la spécialisation, la proximité et la mutualisation.

« Contribuant à un aménagement équilibré du territoire régional, le maillage en équipement sportifs fait face aujourd'hui à plusieurs enjeux :

- Certain nombre d'équipements nécessite un vaste chantier de rénovation et d'adaptation de ces équipements de proximité ;
- L'aménagement sportif, comme l'ensemble des politiques publiques, répond à des obligations de rationalisation et d'optimisation des investissements à l'échelle du territoire ; »¹⁸

« ... Les lieux de pratique ne concernent pas uniquement les équipements fédéraux classiques (salles, terrains, piscines...) mais plus largement tous les espaces qui permettent une activité physique ou sportive (mini-stades, skate-park, aménagement piétons, parcours santé...) les espaces publics en milieu urbain sont également l'objet de nombreuses pratiques sportives libres (skate, roller, escalade...) »¹⁹

Par ailleurs, ces aménagements sportifs territoriaux se considèrent comme des lieux de vie, de dialogue visant le vivre ensemble sur le plan culturel et social. Ces espaces et services collectifs renforcent les liens sociaux et créent des lieux de solidarité pour répondre aux nouveaux besoins des habitants.

II.2.1.7. L'image du territoire :

Le territoire bénéficie de retombées positives quand il a une bonne image. Si la collectivité dispose d'une stratégie de développement des activités sportives, celle-ci pourra améliorer l'attractivité du territoire, en respectant les besoins en termes d'aménagement et des services.

L'accueil des événements sportifs de grande taille favorise une reconnaissance et joue un rôle primordial dans la valorisation et l'amélioration de l'image du territoire. Ainsi le sentiment de fierté de l'habitant envers sa collectivité qui fait parler d'elle, il pourra s'associer aux événements qui le mettent indirectement en valeur.

¹⁸ Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif. Commission « culture-Patrimoine-Tourisme-Sport-Vie associative ». Mme Marie- France DARONDEAU. JUIN 2012

¹⁹ Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif. Commission « culture-Patrimoine-Tourisme-Sport-Vie associative ». Mme Marie- France DARONDEAU. JUIN 2012

Ainsi l'organisation des compétitions internationales et la présence des sportifs de haut niveau véhiculent une bonne image à l'extérieur de la collectivité, et facilite le phénomène de l'identité du territoire grâce à la médiatisation des événements qu'elles organisent.

II.2.1.8. Les enjeux politiques :

Le sport est outil politique, il permet le rayonnement à beaucoup d'état une reconnaissance internationale, la médiatisation du sport favorise sa politisation.

A l'échelle de collectivités :

« Il facilite le contact avec la population en permettant à l'élu, le maire, d'être présent dans les événements locaux à l'occasion de récompenses, de fêtes, de réunions des associations sportives de la communes. Il est ainsi l'occasion pour les hommes politiques de se mettre en valeur [...] le mouvement sportif devient aussi un poids électoral. A l'occasion d'élections, il est le plus en plus courant de voir des associations rencontrer les candidats et leur demander de préciser leurs objectifs »²⁰

On constate à cet effet, que la politique a besoin de sport pour se développer. Ces derniers temps on constate que les hommes politiques s'associent à des sportifs célèbres lors de leurs campagnes électorales pour touche plus de public. On peut dire que le sport est essentiel à la politique

²⁰ Les politiques sportives territoriales de Jean Monneret. COLLECTION SPORT+ENSEIGNEMENT. ISBN : 2-7114-1352-7

CHAPITRE III : VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DU SPORT AU MAROC :

III.1. Perspectives avenir :

III.1.1. Rôle du MJS

Le ministère de la jeunesse et des sports développe une politique sportive ambitieuse pour promouvoir l'activité sportive au sein des territoires. En effet, les années 2000, sont marquées par une politique dynamique culturelle et sportive au sein toutes les délégations territoriales. Malgré cette nouvelle approche, est-il possible d'évoquer, au Maroc, parlant de sport d'identité territorial ?

Le diagnostic est relativement consensuel. La dynamique déjà existante permet une promotion des services de la jeunesse, affaires féminines, du sport de masse et de loisirs.

Si le Maroc connaît un développement relatif au niveau de l'organisation territoriale, il est a noté des insuffisances en matière de sport et territorialité qui devrait constituer l'une des exigences modernes pour le développement du sport dans les collectivités locales au Maroc.

Notre approche tentera de prendre en compte les territoires sportifs existant sur la base de la carte mise sur pied par le département de tutelle mais également par les autres intervenants économiques et sociaux qui sont en rapports avec les activités sportives. Aussi la description des attributions des délégations provinciales contribue à déterminer l'étendue de l'identité et l'aménagement du territoire.

En matière de rayonnement territorial local, régional, et national, le ministère de la jeunesse et de sports avec la compétence des services déconcentrés (délégations provinciales, centres de proximités, les maisons de jeunes, les complexes sportifs ...) est en voie de restructuration pour avoir une approche territoriale novatrice.

En matière de développement du sport, le Maroc est un patrimoine relativement riche dans différents sports.

Ainsi l'émergence des nouveaux sports et loisirs propres à certains territoires agissent comme locomotive pour le développement de cette nouvelle dynamique sportive.

Aussi en termes d'aménagement du territoire, le ministère de la jeunesse et des sports à pour vocation de structurer le développement des territoires « sportifs » sur la base

d'un réseau des services déconcentrés, mais également autour de grands, moyens et petits projets sociaux et économiques.

Cette dynamique sportive trouvera naturellement sa place au sein des projets, notamment par l'effet d'entraînement et de rayonnement économique et de cohésion sociale.

Notre étude traite à la fois des enjeux à court terme et à long terme :

- A court terme, les différentes constatations ont pointé le doigt sur des insuffisances notoires sur la structuration et la construction de projets sportifs territoriaux.

- A long terme, l'étude a pour vocation d'identifier les besoins prospectives qui permettront de combiner développement du sport et aménagement du territoire au Maroc.

Par ailleurs, pour une politique sportive territoriale efficiente, comment le sport peut-il devenir un acteur de développement des collectivités locales ?

Ainsi, une telle gouvernance nécessite une réforme de l'Etat dans toute sa globalité, et que la gouvernance sportive nécessite et mérite une attention particulière, y compris la gouvernance éducative, humaine, culturelle, économique et sportive. Cette approche consiste à analyser les enjeux et l'impact de la gouvernance sportive au Maroc.

III.2. Nouvelle politique sportive territoriale:

Notre étude propose des projets stratégiques à fédérer les énergies en cohérence avec des objectifs fixés sur les territoires du ministère de la jeunesse et des sports. Telle quelle résulte par l'idée développer par TOCQUEVILLE :

« Adapter son gouvernement aux temps et aux lieux, le modifier suivant les circonstances et les hommes, tel est le premier des devoirs imposé de nos jours à ceux qui dirigent la société. Il faut une science politique nouvelle à un monde tout nouveau »²¹

²¹ A.de TOCQUEVILLE De la démocratie en Amérique. Tomi 1.Paris, Flammarion, 1999
(1^{ère} édition 1835)

Les approches proposées permettent de moduler l'avenir de notre organisation du sport au Maroc sur le territoire en prenant compte des particularités humaines, géographiques, culturelles et sportives qui nécessitent la collaboration active de tous (Etat, Acteurs Institutionnels et privés du sport et autres) pour qu'elles soient partagées et mobilisatrices.

La nouvelle politique sportive au Maroc que nous proposons de réaliser s'inscrit dans une perspective politique de l'action publique. Nous attacherons principalement à la structuration des échanges politiques entre des acteurs multiples. L'étude part des territoires, on se posant un certain nombre de questions : Quel serait le rôle de l'Etat en termes de projet de société ? Comment une politique sportive adaptée aux réalités territoriales peut-elle contribuer à l'organisation générale du sport au Maroc ?

III.2.1. Politique sportive territoriale:

Partant de l'idée selon laquelle Chaque société subit des changements et des modifications sur tous les niveaux notamment les pratiques sportives. Le temps de loisirs, l'épanouissement individuel ont des incidences sur le sport. En effet, Les collectivités locales ont un rôle prédominant dans la pratique sportive en mettant en place une politique sportive qui répond parfaitement avec leur territoire, et adaptent sa politique aux besoins de ses habitants d'où l'idée d'Organiser et d'animer les activités physique et sportives, la mise en pied d'un mode d'entretien des équipements sportifs, développer des pratiques physiques et sportives afin d'assurer l'accompagnement et soutien financier des associations locales.

III.2.2. la territorialisation du sport et les nouveaux champs d'intervention :

Les travaux sur l'importance du sport au Maroc, comme source de bien-être, de valeurs sportives ou comme référent identitaire territorial sont nombreux et s'appuient sur des aspects multiples :

- Sport de nature ou de loisirs ;
- Sport de spectacle, d'amateur ou de professionnalisme.

Aussi, le sport et la territorialité au Maroc apparait comme un enjeu nécessitant l'intervention de l'Etat. L'enjeu est en pleine mutation, et il est apparu comme moyen d'action publique qui participe à l'aménagement du territoire.

En effet, les discours royaux et le cadre juridique, permettent aux collectivités locales d'intervenir dans plusieurs secteurs de développement humains, et notamment dans le domaine stratégique du sport.

a. La lettre royale :

Dans le souci de donner une nouvelle impulsion au sport national, le chef de l'Etat a adressé, aux assises nationales de sports en 2008 une lettre dans laquelle il est précisé les nouvelles orientations pour le développement du sport sur toute l'étendue du territoire.

Ainsi écrit le Roi :

« ... Notre objectif ultime est de redynamiser la pratique du sport dans nos villes, nos villages et nos quartiers, surtout populaires, qui constituent un réservoir inépuisable de sportifs pour notre pays ... Nous exhortons plus particulièrement les collectivités locales et le secteur privé à s'investir pleinement et efficacement comme partenaire du nouveau plan intégré de développement du sport marocain ... Une stratégie de sport, une société sportive et une économie du sport ... Nous voulons également que notre pays, le secteur du sport soit synonyme d'innovation et de grande créativité, les nouveaux sports doivent donc être encouragés pour tirer le meilleurs parti des atouts naturel du royaume et des potentialités de ses jeunes ... Il importe aussi d'élaborer, en matière des projets porteurs et à haute valeur ajoutée...»²²

b. Le cadre juridique :

La loi 30-09 relative à l'éducation physique et sportive définit les dispositions générales pour le renforcement de la bonne gouvernance dans le sport grâce à un cadre réglementaire dans lequel le ministère de la jeunesse et des sports fixe de nouvelles orientations sportives.

En dépit, des apports de la nouvelle loi, plusieurs lacunes ont été noté entre autre l'absence de toute référence au sport dans les collectivités territoriales.

Il serait souhaitable que la loi soit renforcer par d'autres dispositions afin de préciser et de déterminer les compétences des communes sur le plan sportif :

- Définir un cadre national cohérent permettant une politique de développement du sport conçu comme l'un des éléments structurants du développement des territoires.
- Au niveau régional orienter un rôle d'appui et d'animation sportive territoriale qui a pour objectif la territorialisation des politiques d'aménagement du territoire.
- Au niveau local assurer la régulation et l'animation de l'offre sportive de proximité.

Cette situation nécessite une transversalité entre les disciplines sportives, en

²² Le discours de La lettre royale par le roi Mohamed IV octobre 2008

adaptant l'architecture sportive territoriale (chaque collectivité doit avoir une compétence sportive qui relève de son territoire).

III.2.3. Perspectives et les différents enjeux de territorialisation :

a. Politique sportive territoriale et l'enjeu politique :

Le sport et le territoire a toujours été un instrument politique destiné à servir les intérêts de la population. Le fonctionnement au sein des collectivités rurales et urbaines sont paralysées par l'absence de compétence dans le domaine du sport. Le concept de territorialisation doit être perçu comme un projet de société, et comme une stratégie élaborée pour répondre à des objectifs politiques.

A cet effet, si on cède le pouvoir et la compétence sportive aux collectivités, la réforme dans ses conditions offrira des perspectives et des opportunités capables de favoriser le processus de développement sportif territorial.

b. Politique sportive territoriale et l'enjeu économique :

Le développement économique et social au Maroc s'arrête dans les milieux urbains et atteint rarement le milieu rural. Par la politique sportive territoriale les populations rurales seront dotées de pouvoir autonome et réaliseront leurs projets sportifs et sociaux. Les collectivités locales vont construire leurs propres projets sportifs et culturels sous formes de plans locaux de développement économiques.

c. Politique sportive territoriale et enjeu social :

Généralement les collectivités locales au Maroc, comme dans tous les pays rassemblent des habitants appartenant au même espace culturelle, et pratiquant souvent les mêmes disciplines sportives. Par conséquent, l'élaboration d'une politique sportive territoriale est non seulement un outil efficace pour renforcer la cohésion et le lien social, mais également elle s'inscrit dans une perspective d'amélioration du système de territorialité sportive adaptée aux intérêts propres de la communauté.

L'ensemble de ces perspectives proposées s'inscrivent dans une optique d'instauration et d'amélioration d'une politique sportive. L'amélioration de la loi 30-09 par des propositions ou amendements juridiques n'est certes pas encore une réalité, mais l'idée fait son chemin au sein du mouvement sportif. En d'institutionnalisant le rôle des collectivités territoriales sur des bases et des réformes juridiques l'inégalité d'accès au sport pourrait d'être réduite.

III.2.4. structuration d'un projet sportif territorial pilote au sein du ministère de la jeunesse et de sports :

Pour établir un projet sportif territorial à l'échelle des services décentralisés du ministère de tutelle, en collaboration avec la commune (rurale ou urbaine), nécessite une organisation, une pratique sportive efficace, une cohérence territoriale, s'appuyant sur des valeurs éducatives, sociales du sport participant au développement et au rayonnement du territoire.

III.2.4.1. Elaboration d'un projet territorial au Maroc :

Le projet sportif territorial est indispensable pour apporter une légitimité aux instances décisionnelles des ministères de la jeunesse et des sports, de l'intérieur, de la santé et de l'environnement.

Cette approche de coopération de tous les acteurs publics, recouvrent par leur compétence l'ensemble des problématiques de la territorialité du sport au Maroc.

a. Structuration des projets ministériels:

Un projet sportif nécessite une prise en compte de plusieurs actions complémentaires et indissociables, afin d'assurer l'impact territorial, la réussite, et le respect de chaque spécificité culturelle économique et sociale.

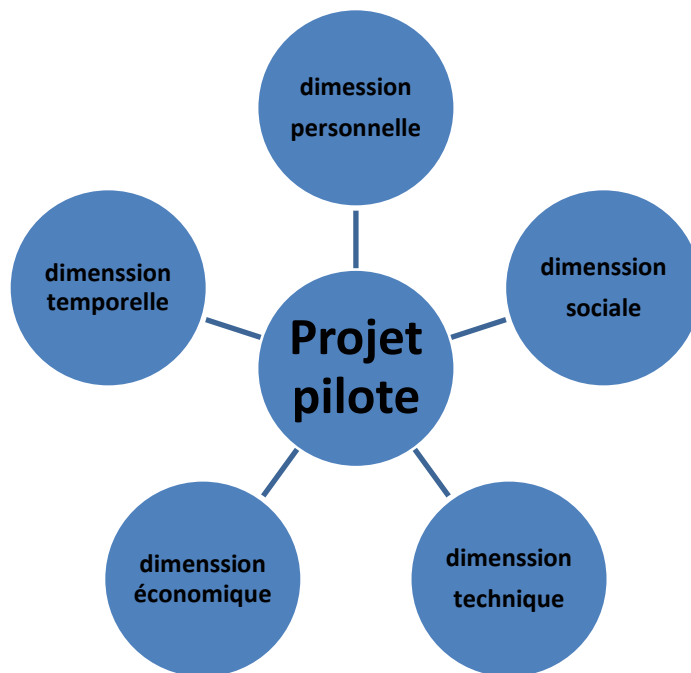
Pour y arriver les projets seront fondés sur des objectifs généraux qui se résument comme suite :

- Structurer une pratique sportive à la bonne échelle territoriale à plusieurs niveaux (juridique, l'administratif) à court terme ;
- Permettre des perspectives d'évolution sur le long terme ;
- Améliorer les services aux habitants du territoire (maisons de jeunes, centre sportif de proximité, clubs et associations locaux, ...) ;
- Favoriser la participation individuelle et collective ;
- Disposer d'un manuel de procédure (guide du territoire) pour les acteurs du territoire (délégations provinciales, collectivités locales, services de santé locaux, clubs/ associations locaux...) ;
- Identifier les potentiels naturels et sportifs du territoire ;

- structurer en termes de territorialité les projets du Ministère des jeunes des sports : les jeux nationaux des écoles de sports, les champions des quartiers, l'organisation de la CAN 2015 ...) ;
- développer le potentiel touristique à travers les projets ministériels existants.

b. Les projets Pilotes du ministère :

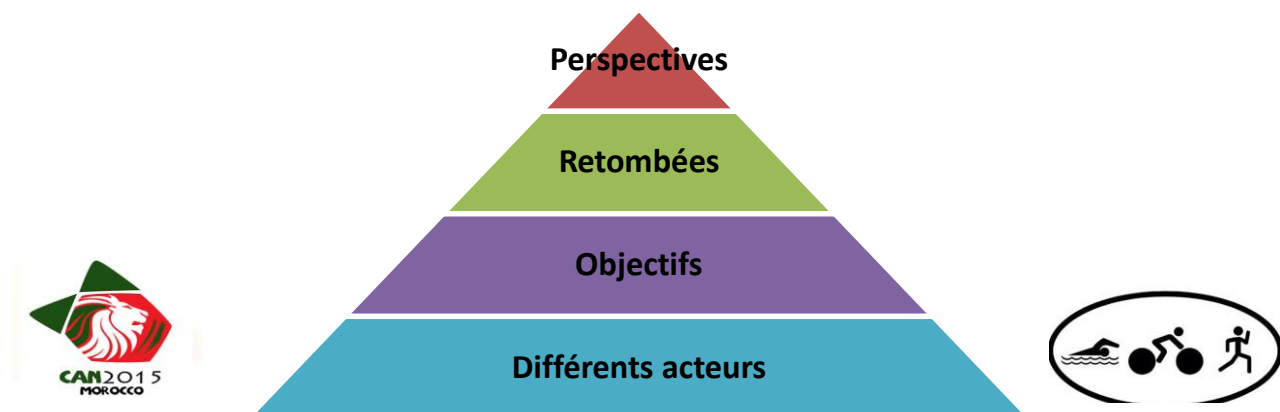
En s'appuyant sur la définition de la norme AFNOR Un projet pilote est une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir



Nous avons fait le choix de projets pilotes (nouveaux et existant) du ministère de la jeunesse et des sports qui ont un impact régional, national et international. Ils se basent sur une réflexion partagée, ils évoquent l'ancrage territorial et y touchent une transversalité.

- **Une initiative locale** : Le Triathlon ;
- **Un événement international** : CAN 2015.

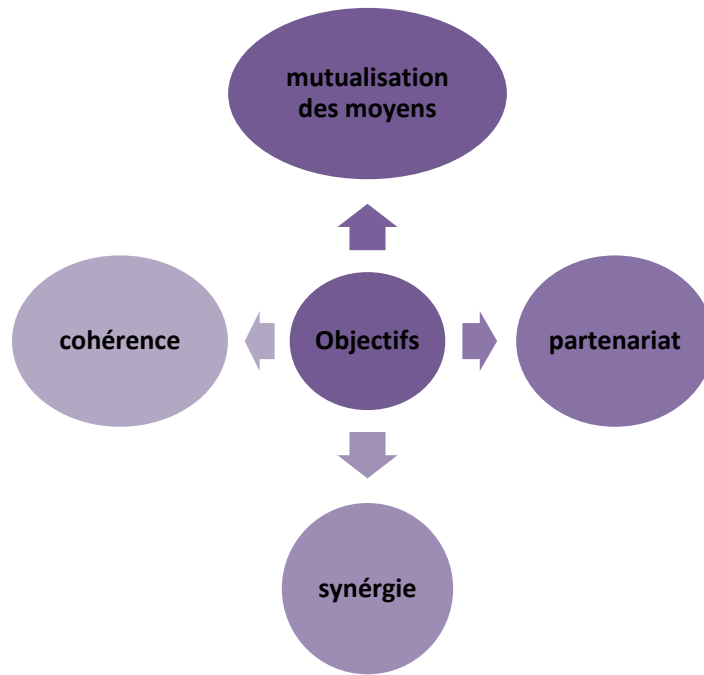
Un schéma global des projets :



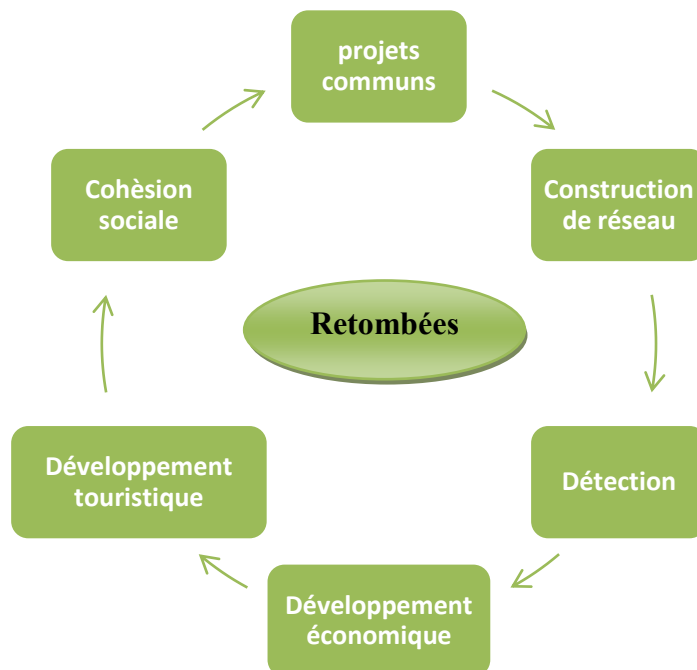
- *Les Différents acteurs*



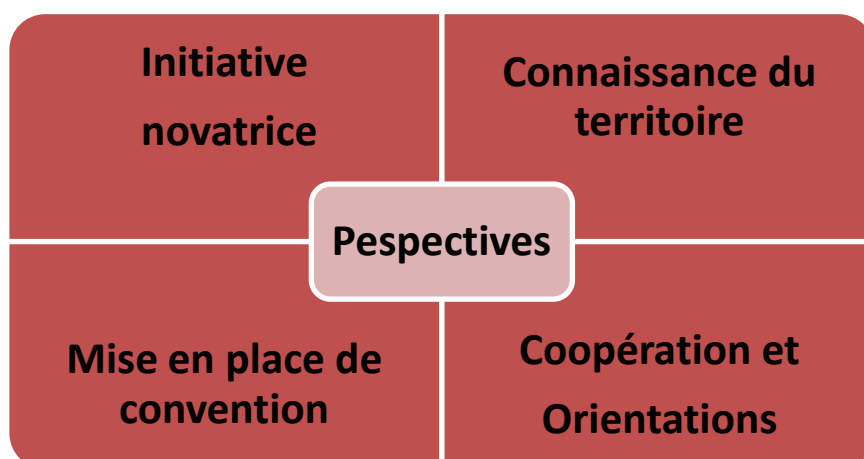
- Les objectifs :



- Les retombées



- *Les perspectives :*



1. *L'événementiel international : CAN 2015*

Suite à nos différentes lectures nous avons constaté que l'événementiel est un domaine extrêmement diversifié, impliquant de nombreux acteurs générant des enjeux plus ou moins importants sur les plans économique, socioculturel, environnemental, territorial, communicationnel et politique.

« Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses villes, régions et pays ont développé des stratégies et des politiques publiques d'accueil systématique d'événementiel sportifs, c'est à dire ont consacré des ressources humaines et financières à attirer sur leur territoire des manifestations mono ou multisports pour des athlètes d'élites ou des pratiquants de masse (Chapelet 2006, Mantei 2011). Ces politiques ont souvent commencé dans des villes qui accueillirent un grand événement et qui se sont ensuite demandé comment réutiliser des installations construites à grands frais pour l'occasion.

Les nouveautés depuis quelques années se manifestent par le rapport tissé avec le territoire par les organisateurs. Ces événements sportifs n'exploitent pas l'espace investi comme un simple terrain de jeu. Ils ne sont pas implantés artificiellement dans un environnement mais sont au contraire façonnées par ce dernier qui impose sa spécificité en déterminant le niveau de difficulté et le caractère hédonique, exotique ou insolite de l'épreuve mais aussi en donnant du sens aux engagements des participants. Ces derniers entretiennent un rapport interactif et sensible avec le territoire qu'il soit urbain ou naturel, protégé ou pas, transfrontalier ou non, dans la mesure où il est un des éléments constitutifs essentiels du produit événementiel et où les participants cherchent à se l'approprier pour mieux profiter de l'instant »²³.

Ainsi, « un grand événement est une manifestation qui, concernant principalement un secteur d'activité (sport, culture, économie), a des répercussions territoriales de tous ordres (création de valeur, effet d'image, facteur de cohésion sociale, divertissement) et, un titre ou un autre, un impact international (venue de touristes étrangers, effet d'image, réplique de l'événement à l'étranger) bénéfique pour les pays ou le territoire.

²³ L'innovation dans l'événementiel sportif. Olivier BESSY Janvier 2014 Edition PUS

Son déroulement implique des secteurs allant très au-delà du seul champ de l'activité concernée, il mobilise des flux financiers importants et beaucoup plus larges que l'événement lui-même ou que le lieu de son organisation, il implique en particulier une médiatisation très spécifique (via la télévision, internet, la presse écrite généraliste et spécialisée)

Le caractère exceptionnel ou régulier, la nature de l'événement (compétition sportive, commémoration d'événement, festival culturel ; salon professionnel, congrès), la durée (d'une journée à une année), le mode de désignation du ou des lieux d'accueil peuvent varier selon les événements et interdisent donc toute catégorisation globale.

Tous les grands événements se caractérisent par un concept initial fort, ils sont porteurs de valeurs et créateurs de valeur, et sont capables de laisser une trace dans l'histoire »²⁴

On a prit l'exemple de la CAN 2015 qui se déroule dans quatre grandes villes du royaume : Rabat, Marrakech, Agadir et Tanger. Du 17 janvier 2015 au 8 février 2015.

Situation géographique de la CAN 2015 :



Figure 7 : site du ministère de la jeunesse et des sports

²⁴ Pour une politique Gagnante des grands événements. « Les grands événements, outil stratégique et levier de croissance pour la France. Philippe AUGIER. Avril 2009

Les lieux de compétitions

<u>Rabat</u>	<u>Marrakech</u>	<u>Tanger</u>	<u>Agadir</u>
<u>Stade Moulay Abdallah</u>	<u>Stade de Marrakech</u>	<u>Stade Ibn Batouta</u>	<u>Stade Adrar</u>
Capacité : 65000	Capacité : 45 000	Capacité : 45 000	Capacité : 45 000
			

Figure 8: site de la Fédération Royale Marocaine de Football

Nos projets territoriaux spécial CAN 2015

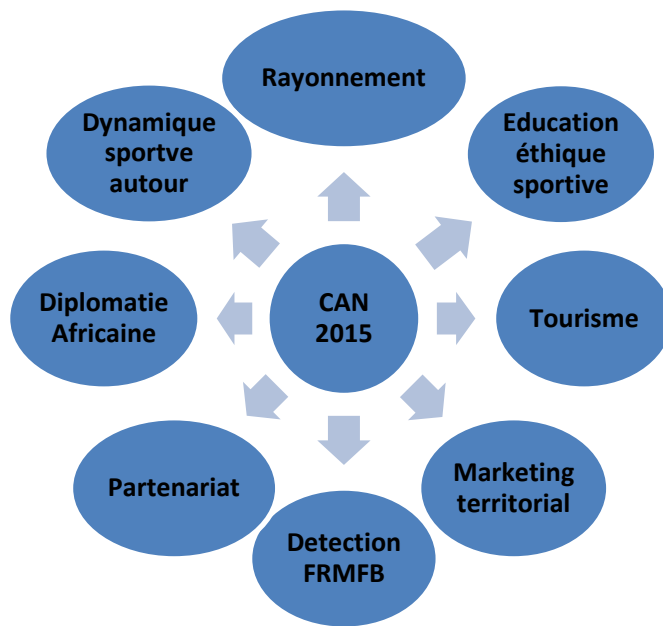
Nous proposons de créer une dynamique autour de la CAN en dehors les villes de compétition (Marrakech, Rabat, Agadir, Tanger),

Cette dynamique initiée par le ministère de la jeunesse et des sports en collaboration avec d'autres acteurs, devrait permettre aux autres villes et provinces de bénéficier des retombés de cet événement continental voire planétaire.

Le foot étant déjà considéré comme sport de proximité dans les quartiers, toutes les villes et toutes les provinces du royaume devraient diffuser auprès des jeunes, des séniors, des personnes handicapées, les valeurs humaines et sportives véhiculées par le Football.

Cette opération, pourrait entraîner l'organisation et des animations sportives (foot free style, beach soccer, plateau d'animation dans les maisons de jeunes, les centre sportif de proximité et les établissements scolaires). Aussi elle pouvait être l'occasion de soutenir les associations sportives locales au niveau matériel et logistique et d'équipements sportifs.

Enfin, l'opération pourrait contribuer à élargir le rayonnement territorial, touristique. Grâce à cette attractivité et cette dynamique, la communication entre communes rurales et urbaines pourrait contribuer à leur rapprochement.



2. Le Triathlon initiative régionale :

Le triathlon est une pratique sportive qui consiste à enchaîner trois disciplines dans l'ordre : natation, vélo, course à pied.

Le Triathlon est pratiqué, par jeunes et moins jeunes, en loisirs ou en compétition. Sa spécificité c'est qu'il est pratiqué dans la nature : forêts, plages, routes, Lacs. Il fait partie des meilleurs sports de nature.

«Les sports de nature se caractérisent par un ensemble de pratiques sportives qui permettent de manière privilégiée, la découverte d'un milieu naturel qu'il soit terrestre, nautique ou aérien. Leur importance croissante constitue une réponse aux évolutions des préoccupations de la société contemporaine. Ils sont aussi facteur d'aménagement du territoire puisqu'ils contribuent à l'émergence et/ou au renforcement d'économie viable, créatrice d'emplois. Les sports de nature représentent également un puissant vecteur d'éducation à l'environnement durable, et à la cohésion sociale »²⁵

Pour cette nouvelle initiative régionale nous préconisons la cohésion territoriale, le tourisme sportif et le développement de la discipline. Ainsi La région de l'orientale semble répondre aux conditions nécessaires pour une pratique très riche de triathlon :

La région de l'orientale est une superficie de 82 820 Km soit 11,6 % du territoire national. Ces principaux atouts :

²⁵ Sports de nature «repères & actions réalisation : direction des sports-Bureau des fédérations multisports, des activités sportives de natures et des pôles ressources

- la méditerranée s'étend d'une longueur de 200 Km avec ses capacités touristiques.
- Les qualités urbaines de la ville d'Oujda et son potentiel de développement économique.
- Un potentiel important en matière de tourisme de niches (oasis de Figuig, sites préhistoriques, sites d'intérêt biologiques et écologiques...)
- Un potentiel humain riche et diversifié, un réseau associatif développé.

Le sport étant devenu à l'heure actuelle un formidable facteur de communication et de médiatisation pour les territoires. Et les sports de Natures et de plein air sont avant tout appréhendés par les acteurs touristiques comme des vecteurs de communication : la promotion de l'évènement par ses organisateurs puis son exploitation par les médias est autant d'occasion de faire parler du territoire auprès du public le plus large possible.

L'événementiel sportif dans ses conditions s'avère « être un excellent outil de marketing territorial, touchant à la fois un public externe et interne. Il a pour conséquence une meilleure localisation géographique du territoire d'accueil et l'assurance d'une image dynamique, voire innovante et moderne, ils peuvent également servir de développement touristique.»²⁶

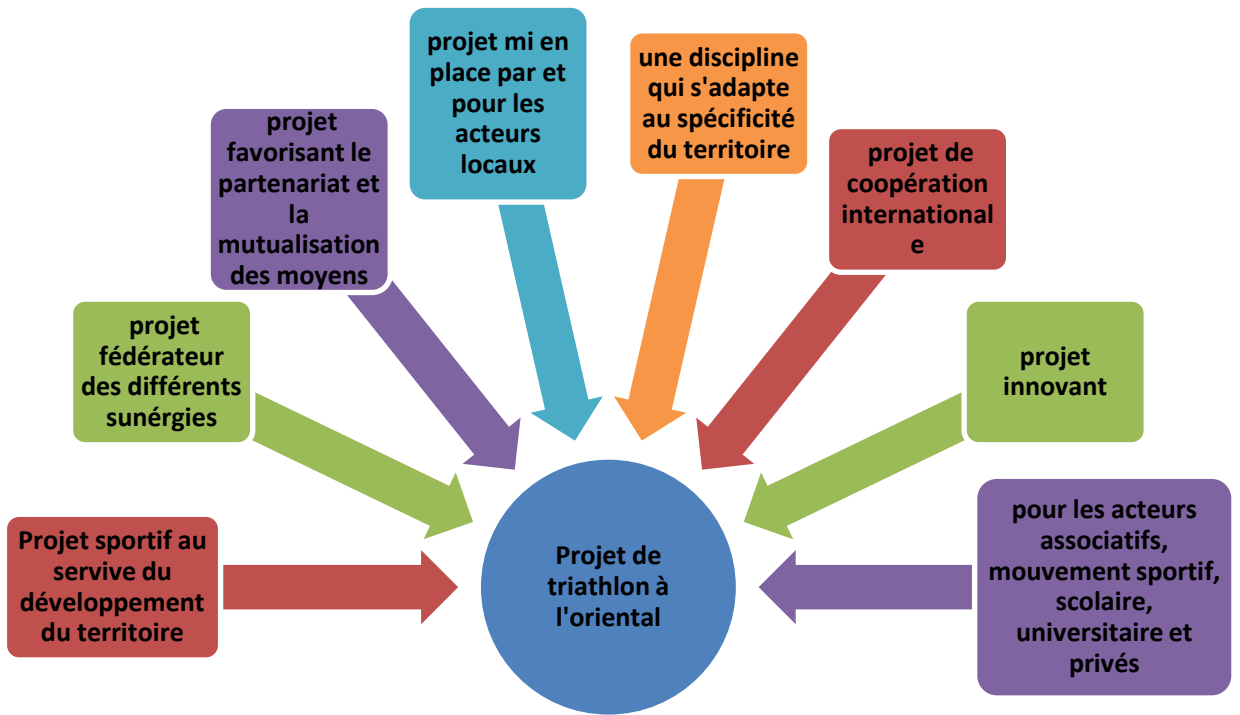
Cartes de l'orientale (lieu du projet):



Figure 9 Maroc région de l'orientale 2011.

Nous avons résumé notre projet régional territorial comme suite :
(voir le dossier complet Annexe1 : les dix jours du Triathlon)

²⁶ « Les politiques sportives territoriales » (savoir et questionnement) rédigé par le réseau territorial du sport ANDIISS 2014 édition kreaten



CONCLUSION

En guise de conclusion on pourra noter que Le ministère de la jeunesse et des sports développe une politique sportive ambitieuse pour promouvoir l'activité sportive au sein des territoires. Les années 2000, sont marquées par une politique dynamique culturelle, sportive et sociale au sein de toutes les délégations décentralisées. Cette organisation illustre des enjeux principaux recouvrant des projets de développement au sein des territoires. Il est a noté un manque de synergie en matière de sport et territorialité, qui devrait constituer l'une des exigences modernes pour le développement du sport au sein les collectivités territoriales au Maroc.

Ces exigences demandent que le sport soit aujourd'hui un élément à part entier du développement territorial. La place du sport est de plus en plus exploitée pour redynamiser des territoires non structurés.

Par ailleurs, la place du sport, dans toutes ses formes, est devenue un facteur essentiel du développement territorial.

Toutes les recherches faites, confirment qu'un projet sportif ne peut être réalisé sur un territoire sans tenir compte des particularités et spécificités de ce dernier.

Cette politique sportive territoriale, que nous proposons, doit ainsi coupler divers secteurs et acteurs pour satisfaire au mieux le bien être des habitants locaux, pour rendre cette politique de développement plus efficace, elle doit s'inscrire dans une stratégie de développement global, associant plusieurs domaines : Educatif, humain, culturel, sportif, social et économique.

Certaines conditions sont nécessaires pour l'instauration ou l'implantation d'une politique sportive territoriale au Maroc ou la notion de territorialité est complètement négligée.

Sachant l'importance et l'apport du sport dans le rayonnement et le développement socio-économique du pays, notre étude était basée sur une commande ministérielle consciente pour une approche cohérente et unie aux différents territoires : avec différentes cibles, connectées à plusieurs acteurs adaptée à des territoires bien définis, en associant comme dénominateur commun le levier Sport. Cette approche complexe donc sera un grand tournant pour l'évolution du sport au Maroc du moins à moyen terme et à long terme.

Nous constatons que le domaine sportif au Maroc est en pleine mutation et apparaît comme moyen d'action publique participant à l'aménagement du territoire. Par ailleurs le

sport et la territorialité au Maroc apparaît comme un enjeu nécessitant une intervention de l'Etat.

L'étude menée s'est basée sur des propositions d'orientations stratégiques à différentes échelles. En s'appuyant sur la volonté royale ayant pour objectif de redynamiser la pratique sportive dans les territoires et valoriser les atouts naturels, comme texte de base.

Se référant à la loi 30-09 relative à l'éducation physique et sportive définit les dispositions générales pour le renforcement de la bonne gouvernance dans le sport grâce à un cadre réglementaire dans lequel le ministère de la jeunesse et des sports fixe de nouvelles orientations sportives.

En dépit, des apports de la nouvelle loi, plusieurs lacunes ont été notées entre autres l'absence de toute référence au sport dans les collectivités territoriales.

Notre stratégie de développement du sport sur le territoire marocain, a exposé un certain nombre de structurations de projets sportifs territoriaux adaptés, en renforçant cette approche réfléchie par des actions concrètes répondant aux spécificités de ces territoires.

De telles recherches et analyses sur la territorialité du sport au Maroc ne sont pas assez développées, cela montre que plusieurs actions et projets restent à mener pour développer et améliorer la connexion entre le sport et le territoire.

Mais l'approche qualitative développée par nos études et à partir d'exemples concrets (stage au challenge Batigère) renforce l'idée que la territorialité du sport participe à une dynamique autant sur le plan local, régional et national, et qui a le mérite de fédérer des acteurs issus de milieux différents mais possédant un dénominateur commun : la pratique sportive.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

- Sports de nature « repères & actions réalisation : direction des sports-Bureau des fédérations multisports, des activités sportives de natures et des pôles ressources
- Agence de l'orientale. PNUD. Agence pour la promotion et le développement économique et social de la préfecture et des provinces de la région du Royaume, désignée ci après par l'Agence de l'Orientale. Programme « 2006-2010 »
- Les politiques sportives territoriales » (savoir et questionnement) rédigé par le réseau territorial du sport ANDIISS 2014 édition kreaten.
- Pour une politique Gagnante des grands événements. « Les grands événements, outil stratégique et levier de croissance pour la France. Philippe AUGIER. Avril 2009.
- L'innovation dans l'événementiel sportif. Olivier BESSY Janvier 2014 Edition PUS.
- Politique sportive Avoine » service des sports. A.de TOCQUEVILLE De la démocratie en Amérique. Tomi 1.Paris, Flammarion, 1999 (1^{ère} édition 1835)
- Les politiques sportives territoriales de Jean Monneret. COLLECTION SPORT+ENSEIGNEMENT. ISBN : 2-7114-1352-7
- Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif. Commission « culture-Patrimoine-Tourisme-Sport-Vie associative ». Mme Marie- France DARONDEAU. JUIN 2012
- Les nouvelles territorialités du sport dans la ville- sous la direction de SYLVAIN LEFEBVRE, ROMAIN ROULT et JEAN-PIERRE AUGUSTIN- Collection Géographie Contemporaine- 2013 Presses de l'Université du Québec. ISBN 9782-2-7605-3670-8
- Ministère de l'éducation nationale, la jeunesse et de la vie associative (Dgesco-IGEN). Générales-BO spécial n°9 du 30 Septembre 2010 Géographie : la notion du territoire.

- Le sport et les collectivités territoriales. Patrick BAYEUX. ISBN : 978-2-13-062592-6. 2013
- Fiche « acteurs » Les collectivités territoriales aux services du sport. Mars 2011
- Le concept de la gouvernance de Robbert JOUMARD ; INRETS Novembre 2009
- Politique sportives fédérales et politiques territoriales. Etat des lieux et perspectives .comité national olympique et sportif français. GERARD SANZ / MAIRIE DE PARIS
- Quelle organisation demain pour le sport limousin ? Quelles adaptations territoriales pour le mouvement sportif du limousin face aux enjeux de demain ? Observatoire du sport en territoires limousins. Janvier 2013
- Le sport, acteur incontournable de l'aménagement du territoire. Mission développement des activités « Publication du comité national olympique et sportif français »
- Etude faite aux laboratoires territoriaux, villes, environnement et société. Sciences humaines et humanité géographique et aménagement-urbanisme... Directeur : Didier Paris Professeur (2005 Lille).

Autres :

- Constitution du Maroc de 2011 Article 33.
- Le discours de La lettre royale par le roi Mohamed IV octobre 2008.
- La loi 30-09 Relative à l'éducation physique et aux sports.

Sites :

- Site du ministère de la jeunesse et des sports
- Pour une politique du sport au service des citoyens et des territoires – disponible à cette adresse <http://www.parti-socialiste.fr/congres/contribution/thematique/pour-une-politique-du-sport-au-service-des-cityens-et-des-territoires>
- La décentralisation. <https://campusvirtuel.smbh.univ-paris13.fr>

INDEX DES FIGURES :

FIGURE 1 : CARTE DU MAROC SUR LE NET	7
FIGURE 2: ORGANIGRAMME MJS. SITE DU MJS	10
FIGURE 3 SITE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE E T DES SPORTS HTTP://WWW.MJS.GOV.MA/FR/PAGE.132/SITES-DELEGATIONS	12
FIGURE 4: SITE DU COMITE NATIONAL OLYMPIQUE DU SPORT FRANÇAIS.	14
FIGURE 5 : LA DECENTRALISATION. HTTPS://CAMPUSVIRTUEL.SMBH.UNIV-PARIS13.FR	15
FIGURE 6 PARTIE PRENANTES D'UN EVENEMENT SPORTIF ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE: PERSPECTIVES RELATIONNELLE « ALAIN FERRAND » UNIVERSITE LYON 1-CRIS	16
FIGURE 7: SITE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIGURE 8 : SITE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	37
FIGURE 9 : HTTP://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/COUPE_D'AFRIQUE_DES_NATIONS_DE_FOOTBALL_2015	38
FIGURE 10 MAROC REGION DE L'ORIENTALE 2011.	40

RESUME

Ce mémoire est basé sur une étude et une commande ministérielle marocaine. Il tente de répondre à des interrogations sur les nouvelles orientations du sport marocain en crise d'identité.

Ce travail nous permet de comprendre mieux l'organisation du sport marocain et essaie de placer le territoire au Cœur de ces nouvelles orientations.

Ces études mettent le sport comme outil du développement du territoire en s'interrogeant sur les contraintes, les obstacles et les craintes du ministère des sports marocain. Il s'inspire et se réfère de la décentralisation française "1882" et son impact sur la territorialité du sport. En respectant la culture et l'histoire de l'administration marocaine.

Ce travail annonce un plan d'action basé sur des projets pilotes et sur une volonté ministérielle pour impulser un début de la décentralisation de politiques sportives aussi bien ministérielle que fédérales.

Le travail de coopération mené depuis quelques années entre le milieu universitaire français et les acteurs du sport marocain présente une base et une expérience réaliste, à capitaliser et à élargir pour une politique générale territoriale du sport Marocain.

Mots clés : Territoire – Sport – Développement – Politique Sportive – Projet Pilote – Nouvelles Orientations – Décentralisation.

ANNEXES (Voire document N°2 ci-joint)

1/ Plan d'action présenté au ministère de la jeunesse et des sports Maroc

- ✚ Plan d'action pour le Ministère de la jeunesse et des sports :
 - **La régionalisation, le sport au Cœur des territoires**

2/ Projet de coopération

- ✚ Un Outil au service du Projet Ministériel :
 - **Sport et territorialité**

3/ Projets Pilotes

1. Le triathlon à L'oriental :
 - ✚ Les sports de plein air au service du développement touristique du territoire
2. Le Festival International de Basket de TAN TAN :
 - ✚ Le Sport : Outil d'identité territoriale au Sahara Marocain.
3. Le premier Championnat Universitaire de Basket 3X3 :
 - ✚ Le Sport Universitaire au service de l'épanouissement étudiant
4. Le Foot Freestyle
 - ✚ Nouvelle discipline sportive au service de la cohésion sociale "Référence : au Challenge Batigère et le lien social"